



Bulletin municipal

2014

Saint-André-de-l'Épine

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Informations pratiques</i>	4
<i>Le Conseil Municipal</i>	7
<i>Les actions de la mairie</i>	10
<i>Démographie, état civil</i>	13
<i>La vie des associations</i>	14
<i>Le syndicat scolaire</i>	17
<i>Les écoles</i>	18
<i>L'APE</i>	21
<i>SAG</i>	22

Le mot du maire

Chers Epinais, chères Epinaises,

Voici plusieurs mois que l'équipe municipale est en place, et répond présente aux sollicitations communales. Les adjoints sont impliqués dans leurs commissions respectives et travaillent au maintien des infrastructures de la commune et sur les éventuelles améliorations à y apporter.

L'Equipe a repris certains dossiers qui avaient été mis en route lors de l'ancien mandat.

Il a donc été décidé en conseil municipal de relancer le plan local d'urbanisme (PLU) pour remplacer notre plan d'occupation des sols (POS) qui va être obsolète ; de plus nous n'avons quasiment plus de possibilités de construction sur notre territoire .Les travaux qui avaient été réalisés sur le PLU sont à mettre en adéquation avec les nouvelles réglementations d'urbanisme.

Un autre sujet qui intéresse de nombreux administrés est la relance du commerce; la liquidation étant arrivée à son terme nous devons trouver une personne dynamique et commerçante qui prendra cette responsabilité comme un défi à la crise.

Nos bâtiments publics vont demander une attention particulière avec la mise aux normes d'accessibilité, un plan d'action chiffré et planifié devra être présenté pour le début de l'année 2015. Le bâtiment Mairie / Ecole qui date de la reconstruction d'après-guerre aura besoin d'un rafraichissement structurel accompagné d'une étude énergétique. Des travaux effectués par notre employé communal ont été réalisés comme le rafraichissement du bureau de la Mairie et l'entrée de l'école qui a été rendu plus accueillante, ainsi que l'ensemble Ecole / Mairie / local technique a été nettoyé.

Les voiries demandent un suivi régulier, par exemple le chemin de la Crue à la route de Bayeux qui a été remis en forme pour faciliter le passage des riverains. Dans un deuxième temps une étude de la rénovation du revêtement de certaines routes sera menée. En ce qui concerne l'épavage, la compétence nous ai revenue depuis la mise en place de la communauté d'Agglomération Saint-Loise.

Vous avez remarqué que le bourg a pris ses habits de Noël grâce au nouveau comité des fêtes qui est présidé par Elisabeth Dugardin. Un bon nombre de bénévoles y a participé que nous remercions. Pour marquer le passage à la nouvelle année, nous vous invitons le vendredi 30 janvier à 19h30 pour assister à la dernière répétition de l'orchestre d'Agneaux qui se produira à la salle polyvalente de Saint André de l'Epine et nous en profiterons pour vous offrir un rafraichissement. Je vous souhaite au nom du conseil municipal de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2015 à tous.



Stéphane Collet

Informations pratiques

Contacts :

Tél : +33 2 33 57 55 93

Fax : +33 2 33 57 55 93

Email : mairie.st-andre-de-lepine@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.saint-andre-de-l-epine.com>

Permanence du maire :

Le Mardi de 17h30 à 18h30

Le Vendredi de 16h30 à 17h30

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le Lundi : de 10h00 à 14h00

Le Mardi : de 14h30 à 19h00

Du Jeudi au Vendredi : de 13h30 à 17h00

Ou sur rendez-vous

Déchets et tri :

Le ramassage des ordures ménagères se fait une fois par semaine, le mercredi.

Déchèterie de Saint-Clair-sur-Elle :

- **Adresse de la déchèterie** : Les landes, 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle
- **Jour d'ouverture** : Mardi, Jeudi, Samedi
- **Horaires de la déchèterie** : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Des conteneurs à verre, papier-carton, et plastique sont à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.

Location de la salle des fêtes

La salle polyvalente est composée :

- D'un hall de 35 m² à usage de cantine les jours de classe (du lundi au vendredi) et à usage de réunion (club du 3ème âge...).
- D'une grande salle de 150 m² (avec un meuble-bar et un réfrigérateur)
- D'une cuisine de 23 m² équipée d'un fourneau à gaz avec 2 feux - une plaque - un four, d'un four à remise à température, d'un réfrigérateur avec case congélation, d'un lave-vaisselle, de deux tables roulantes de service, de la vaisselle et des ustensiles de cuisine et de service pour 100 couverts.
- D'un bloc sanitaire et d'un vestiaire.

Elle peut contenir avec les 35 m² du hall :

- Un maximum de 100 personnes lors de repas (tables modulables).
- Une assemblée de 180 personnes assises lors de manifestations diverses ou 300 personnes maximum debout lors de manifestations sans sièges ni bancs.

Tarif de location :

- 170€ pour les habitants de la commune.
- 240€ pour les hors-commune.
- 0.65€ par couvert pour la vaisselle.

Eglise

Horaires d'ouverture :

L'Eglise est ouverte au public de 8h30 à 18h30.

Accès coté rue.

Service de permanences :

Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Presbytère de Saint-Clair-sur-Elle

Tél : 02.33.05.85.08 avec répondeur

Presbytère de Saint-Clair-sur-Elle :

Une personne est présente pour répondre à vos demandes, les jours et heures suivantes :

Lundi	de	10h00	à	12h00
Mardi	de	14h00	à	16h00
Mercredi	de	14h00	à	16h00
Jeudi	de	10h00	à	11h00
Vendredi	de	11h00	à	12h00

Transports

Manéo proximité

Manéo proximité : un service ouvert à tous, en partenariat avec des communautés de communes

Le conseil général propose, en partenariat avec les communautés de communes, un service ouvert à tous, sans condition ni d'âge ni de ressources : Manéo proximité.

Ce service est assuré, sur réservation préalable, par des véhicules légers de type neuf places, qui facilitent les déplacements en milieu rural depuis le domicile.

Mode d'emploi :

Cette navette, proposée à l'échelle d'une communauté de communes, offre la possibilité de voyager du lundi au samedi, de 1 à 3 fois par semaine.

Les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

Le déclenchement du service nécessite une réservation préalable au 0 800 150 050 (appel gratuit depuis un poste fixe). Il suffit d'appeler de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi.

Attention, dernier délai pour réserver : la veille du déplacement avant 16h (ou le vendredi soir pour un trajet le lundi), dans la limite des places disponibles.

L'heure à laquelle le véhicule Manéo passera chercher les clients est confirmée, après 16h, la veille du déplacement.

A l'aller, le véhicule prend les personnes en charge à domicile et les dépose au point d'arrêt déterminé et inversement pour le retour.

Tarifs :

> Délivrés à bord des véhicules Manéo

Billet à l'unité : 2,30€



Quel que soit le trajet (navette et/ou ligne express)
Correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure

Gratuit pour les enfants de - 4 ans

Carte 12 trajets : 23€



12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation
Correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure

Gratuit pour les enfants de - 4 ans

> Délivrés par le conseil général - Manéo

(après inscription préalable)

Abonnements TEMPO

	Tarifs - de 26 ans	Tarifs + de 26 ans
Hebdomadaire (valable du lundi au dimanche)	8,50 € (dont TVA à 10% : 0,77 €)	17 € (dont TVA à 10% : 1,55 €)
Mensuel (valable du 1er jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)	26 € (dont TVA à 10% : 2,36 €)	52 € (dont TVA à 10% : 4,73 €)
Trimestriel (valable du 1er jour du mois indiqué pendant 3 mois)	62 € (dont TVA à 10% : 5,64 €)	124 € (dont TVA à 10% : 11,27 €)
Annuel (valable du 1er jour du mois indiqué pendant 12 mois)	231,50 € (dont TVA à 10% : 21,05 €)	463 € (dont TVA à 10% : 42,09 €)

Le Conseil Municipal



Collet Stéphane, Salagnac Gaétan, Martial Nicolas, Eudes Alain, Lecornu Loïc, Gardie Isabelle, Larsonneur Jean-Claude, Catherine Sandra, Montaigne Serge, Marie Myriam, Leboteiller Mathilde, Chopin Jessica, Sauvage Cécile, Rabec David, Lebas Nathalie, Lecornu Loïc.

Délégation 1er Adjoint, SALAGNAC Gaëtan :

- **URBANISME/POS** : Serge MONTAIGNE, Loïc LECORNU, Myriam MARIE, Alain EUDES.
- **FINANCES** : Nicolas MARTIAL, Myriam MARIE, Isabelle GARDIE, Loïc LECORNU.
- **COMMERCE** : Nathalie LEBAS, Mathilde LEBOUTEILLER, Loïc LECORNU.

Délégation 2ème Adjoint, MARTIAL Nicolas :

- **BATIMENTS** : Loïc LECORNU, Serge MONTAIGNE, Mathilde LEBOUTEILLER, Nathalie LEBAS, David RABEC.
- **H.L.M** : David RABEC, Nathalie LEBAS, Serge MONTAIGNE, Sandra CATHERINE.
- **ANIMATION** : Nathalie LEBAS, Alain EUDES.

Délégation 3ème Adjoint, EUDES Alain :

- **VOIRIE/CIMETIERE** : Isabelle GARDIE, Sandra CATHERINE, David RABEC, Jean-Claude LARSONNEUR, Serge MONTAIGNE.
- **AGRICULTURE** : Mathilde LEBOUTEILLER, Loïc LECORNU
- **LES ANCIENS** : Jean-Claude LARSONNEUR, Cécile SAUVAGE

Délégués et autres commissions internes :

- **COMMUNICATION/INFORMATION** : Monsieur le Maire, Jean-Claude LARSONNEUR, Nicolas MARTIAL, Jessica CHOPIN.
- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** :

PRESIDENT : Monsieur le Maire **SUPPLEANT** : Gaëtan SALAGNAC

TITULAIRES : Nicolas MARTIAL **SUPPLEANTS** : Cécile SAUVAGE

Jean-Claude LARSONNEUR

Sandra CATHERINE

Alain EUDES

Jessica CHOPIN

- **C.C.A.S** : **PRESIDENT** : Monsieur le Maire

MEMBRES : Serge MONTAIGNE, Cécile SAUVAGE, Alain EUDES, Nicolas MARTIAL.

Délégués commissions externes :

- **SYNDICAT SCOLAIRE : M. le Maire, Cécile SAUVAGE, Nathalie LEBAS.**
- **C.D.A.S. : TITULAIRE : Jean-Claude LARSONNEUR**

SUPPLEANT : Serge MONTAIGNE

- **S.A.G : David RABEC, Cécile SAUVAGE, Myriam MARIE**
- **CORRESPONDANT DEFENSE : Nicolas MARTIAL**
- **S.D.E.M : Alain EUDES**
- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Sont nommés commissaires de la C.C.I.D :

TITULAIRES : MONTAIGNE Serge, LEBOUTEILLER Mathilde, CATHERINE Sandra,

GARDIE Isabelle, SALAGNAC Gaétan, VOISIN Henri de St-Pierre de Semilly.

SUPPLEANTS : VAUTIER Gérard, LECORNU Louis, POIGNANT Gérard, SURVILLE

Carole, LEMIERE Michel, NIOBEY Jean-Pierre de Granville.

Les actions de la mairie

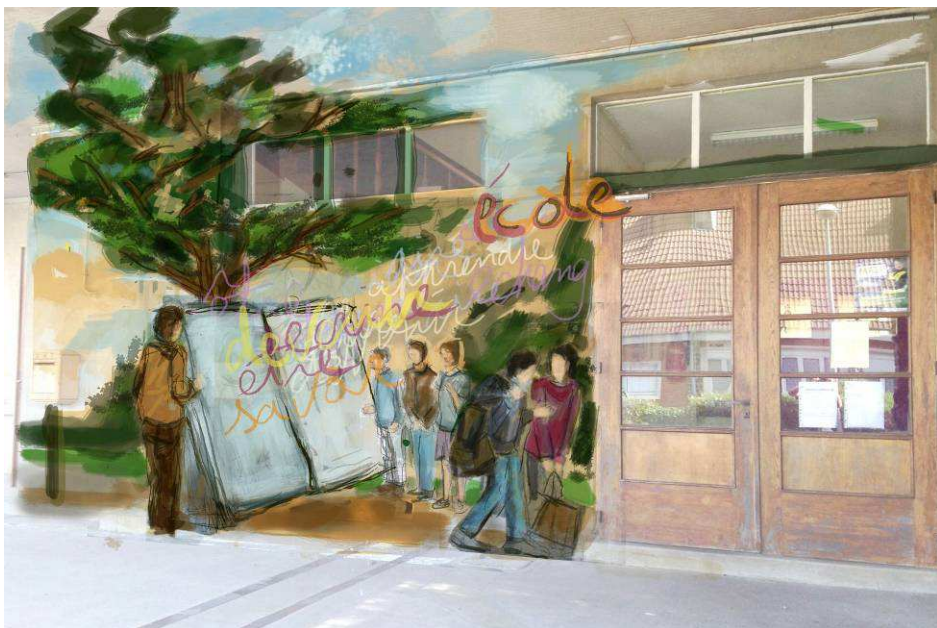
Bâtiments :

Travaux entrepris sur 2014 :

Nettoyage des façades du local communal, des écoles, et de la mairie par notre employé communal. A l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Une rénovation de la mairie a été effectuée par notre employé communal, le mur entre le bureau du syndicat scolaire et le bureau de la mairie a été abattu. Les murs ont été repeint et l'agencement revu. L'achat de mobilier a été nécessaire pour pouvoir mieux classer les dossiers en cours.

Pendant les vacances scolaires des travaux d'aménagement et d'entretien ont été effectués aux écoles. Un évier additionnel a été installé, un enduit a été fait sur les murs du préau et des fissures comblées et divers travaux de plomberie dans les toilettes ainsi que sur l'évacuation des eaux pluviales de la cour d'école. Il reste à finaliser la rénovation du préau notamment la dalle de béton devra être revu. Une fresque sera réalisée sur le mur du préau par les enfants sur le temps périscolaire avec l'aide d'un artiste du collectif « Art Plume ».



Travaux en cours :

Une deuxième fresque sera réalisée en 2015 dans le hall d'entrée de l'école, de façon à mieux matérialiser l'entrée de l'école, mais également d'égayer cette dernière.

Le mobilier urbain du hall sera également remplacé (poubelle, boîtes aux lettres)

Voirie :

Réalisation de travaux (le chemin de la Piérie) à la demande des habitants et usagers suite à la dégradation du chemin "trous". Les travaux de grattage ont été réalisés par l'entreprise Duquesnoy Sébastien.



Création du nouvel accès à la lagune pour accéder à la station d'épuration entrée côté cimetière sans passer par l'usine SAP. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Ledunois. Une convention a été passée entre la commune et SAP qui finance les travaux de l'angle haut du cimetière jusqu'aux bassins. L'entrée est à la charge de la commune.

Suite à diverses réclamations concernant des problèmes de vitesse dans le bourg et la rue des Aumônes et afin de sécuriser les lieux fréquentés par les enfants Le conseil a décidé de limiter la vitesse à 30km/h sur une partie de la rue du 12 juillet 1944, la voie passant devant la mairie jusqu'aux toilettes publiques et sur toute la rue des aumônes. Un panneau STOP va également être implanté à la sortie de la rue des aumônes côté bourg.



Commerce :

Le commerce l'Aubépine a fermé ses portes fin avril 2014. La procédure de liquidation judiciaire qui a pris fin début décembre n'a pas permis de trouver de repreneur. Le bail étant libre, la commune recherche un nouveau commerçant pour redonner vie à cet établissement.

Document d'urbanisme :

Notre commune est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS). La loi ALUR adoptée par le parlement le 20 février 2014 stipule que les POS seront caducs au 31 décembre 2015. Dans ce cas ils seront remplacés d'office par le règlement national d'urbanisme (RNU).

Toutefois, les communes qui ont engagé une révision de leur POS ce qui est le cas de notre commune lors du précédent mandat disposeront de trois ans maximum après la publication de la loi pour terminer leur procédure. Le POS pourra être maintenu jusqu'au 27 mars 2017.

La commune a décidé de poursuivre la révision de son POS en PLU lors du conseil du 17 octobre 2014 et a retenu le cabinet AVICE pour achever l'étude qu'il a entamée avec le précédent conseil municipal.

Communication :

Depuis le mois de Novembre, la Mairie s'est dotée d'un site internet. Vous pouvez retrouver les informations nécessaires et les dernières nouvelles à l'adresse : www.saint-andre-de-l-epine.com

Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion pour recevoir les dernières nouvelles de la commune.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et les informations ou rubriques que vous voudriez y voir figurer.

Démographie, état civil

La population légale en vigueur au 1er janvier 2015 de St André de L'Epine :

- Population municipale 560
- Population comptée à part 19 étudiants
- Population totale de St-André : 579

Naissances :

04 FEVRIER	MARGUERITE SACHA
02 MAI	JEAN PIERRE
28 JUILLET	MARIE MAÏLANN
07 OCTOBRE	SOLLIER LOUNA
18 OCTOBRE	BRAULT MAE

Décès :

24 FEVRIER	HELAINÉ SIMONNE
16 OCTOBRE	PERRIN CHRISTIAN
21 DECEMBRE	LARONCHE PIERRE

Mariages :

02 AOUT BISSON TONY ET GUERARD OPHELIE
16 AOUT DELAVAL SEBASTIEN ET CORBET MARION



La vie des associations

Le club de l'amitié :

Le Club de l'Amitié compte à ce jour 68 adhérents. Ce nombre était de 54 en 2011 : cette progression est le signe de l'attachement de nos adhérents et de l'intérêt qu'ils portent aux activités proposées par le bureau sous la conduite de sa présidente Madame Yvonne Cordon. Nous avons eu cette année à déplorer le décès de Mme Hélaine et de M. LARONCHE.

L'objectif du Club inscrit dans les statuts est « d'aider les personnes retraitées à sortir de la solitude en créant des ambiances de détente et d'amitié ». Ainsi, chaque premier mercredi du mois, si l'on excepte le temps des vacances estivales (juillet-août), une bonne vingtaine de fidèles



parmi les fidèles se retrouvent pour un après-midi convivial à la salle des fêtes communale mise à leur disposition gracieusement par la municipalité. Les uns s'adonnent aux jeux de société : la belote est toujours à l'honneur, mais on peut aussi pratiquer d'autres jeux ; d'autres préfèrent des activités de plein air comme la pétanque ou la marche à pied dans nos petits chemins bucoliques. Dans tous les cas, les langues vont bon train et la bonne humeur règne. La journée s'achève par le goûter, occasion de mentionner et de fêter les anniversaires du mois. La petite boîte coffre fort circule pour recueillir l'obole de chacun destinée à couvrir les menus frais de ces réunions mensuelles. Les ressources du Club sont en effet limitées: elles proviennent des cotisations acquittées par les adhérents, le produit de la vente des calendriers ainsi que de la subvention allouée par la municipalité.

A côté de ces rencontres mensuelles, l'année qui s'achève a été marquée par quelques temps forts : par le restaurant local L'Aubépine

15 janvier : 51 adhérents jouaient au loto avant de partager la galette des rois.

15 mars : 42 convives étaient réunis autour de la table pour « le repas de printemps » servi par le restaurant l'Aubépine

1^{er} mai : 43 adhérents ont apprécié le barbecue allumé sous la pluie ainsi que les entrées et les desserts, le tout préparé et servi par les adhérents bénévoles.

10 juin : un car emmenait 36 voyageurs à Chartres pour la visite commentée de la cathédrale et de la ville, en petit train. L'après-midi, nous avons pu voir un artiste maître-verrier au travail dans son atelier.

28 août : nous avons voulu célébrer à notre manière le 70^e anniversaire du débarquement et des événements qui ont suivi auxquels notre commune a payé un lourd tribut et dont les plus anciens d'entre nous ont été témoins. Pour ce faire, nous avons visité le Musée Mémorial de Caen avant d'assister à la projection du film « Les 100 jours de Normandie » à Arromanches. 33 personnes participaient à cette sortie.

1^{er} octobre: un repas galettes-crêpes était servi à 53 convives.

07 décembre : le traditionnel repas de fin d'année réunissait 62 convives dans une ambiance emprunte de simplicité, d'amitié et de bonne humeur avec l'animation assurée par les bénévoles du groupe. Monsieur le Maire et son épouse avaient accepté notre invitation, ce dont nous les remercions.



10 décembre : l'assemblée générale rassemblait une bonne vingtaine d'adhérents, porteurs de suffisamment de mandats pour que le quorum soit atteint. Le rapport d'activité ainsi que le rapport financier, arrêté au 30 novembre 2014, furent approuvés à l'unanimité.

Les grandes lignes du calendrier de l'an prochain ont été ébauchées mais elles ne sont pas suffisamment arrêtées pour que nous puissions les publier dès maintenant. Nous notons cependant dès maintenant sur notre agenda le 7 janvier 2015 : la première rencontre mensuelle de l'année, le 14 janvier 2015 : le loto suivi de la galette des rois et soirée du 20 janvier 2015 : ce jour-là, l'orchestre de l'école de musique d'Agneaux (la CODA), sous la baguette de Bruno LARSONNEUR et de Dominique MARTIN proposeront un concert gratuit avec un programme très varié dans la salle polyvalente à 20 heures.

Il arrive que, pour les sorties que nous proposons, nous disposions de places libres: c'est avec plaisir que nous accueillons toute personne qui souhaiterait se joindre à nous.

A tous les habitants de Saint-André, nous souhaitons de tout cœur une bonne et heureuse année 2015.

Comité des fêtes :

Une nouvelle équipe, qui vous proposera quelques rendez-vous au cours de l'année à venir, afin de se retrouver tous ensemble pour partager de bons moments. Monsieur le Maire, ses élus, les bénévoles, nous ont permis d'habiller le bourg de son joli costume de lumières, pour la joie des enfants et des grands.

A tous "un simple petit mot" Merci.

Bonnes fêtes de fin d'année, nos meilleurs vœux pour 2015.

Coordonnées :

Association comité des fêtes de St André de l'Epine
4 imp. Balleroy
50680 St André de l'Epine



Association détente et loisirs :

La gymnastique volontaire a repris son activité au mois de septembre à St Georges d'Elle avec son animatrice Vanessa Le Gast. Les cours ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 21h30. L'effectif au niveau des adhérents est stable

Vanessa anime ses cours avec beaucoup de passion (cardio, musculation, étirements, step....), chacun travaille à son rythme et dans une ambiance conviviale et amicale. Les cours sont alternés entre St André et St Georges. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année et les hommes sont acceptés.

Les cours de danse de salon ont repris au mois de septembre à St André de l'Epine avec son professeur Lydie Lebarbey. Les cours ont lieu le lundi de 20h à 21h pour le 1^{er} cours, 2^{ème} cours de 21h à 22h et le mardi 3^{ème} cours de 20h à 21h.

Les cours se passent dans la bonne humeur, valse, paso, madison, chacha, fox trot, tango, rock etc.... Sont au programme

Le 24 aout 2014, l'association a organisé un vide grenier, le beau temps était de la partie, l'ambiance était au rendez-vous. Prochain vide grenier, le 23 aout 2015, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Pour tous renseignements : C Surville 02.33.57.58.67 ou répondeur

Le syndicat scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions en tenant compte de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En résumé la semaine d'école s'articule sur neuf demi-journées d'enseignement, complétées par deux séances de une heure trente d'animation en fin de journée à la charge des communes.

Le syndicat scolaire a engendré un gros travail administratif, de recrutement et de mise en place d'animations pour garder nos écoles attractives. Cette réforme a impliqué une refonte des emplois du temps des agents en place et l'intégration de quatre personnes supplémentaires pour assurer le taux d'encadrement réglementaire. L'équipe en place est débordante d'idées d'animations, les enfants apprécient ce qui leur est proposé ce qui nous permet d'avoir un taux de participation proche de 98%. De plus des intervenants extérieurs sont régulièrement présents pour compléter l'équipe et varier les animations proposées.

La conséquence directe de ces changements est bien entendue un impact sur le budget du syndicat scolaire. Les communes ont dû dégager 23000 € supplémentaires pour l'application de la réforme, ce qui porte le budget total à 180000 €.

Nous sommes actuellement en cours de changement de prestataire de repas cantine dans le but d'améliorer la qualité et l'équilibre des repas sans en impacter le coût. Le nouveau prestataire propose des services supplémentaires qui vont améliorer le déroulement des repas des enfants afin de parfaire la nouvelle organisation en deux services. Il propose aussi des animations par périodes (ex: animation crêpes...)

Nous travaillons aussi sur le "mariage" de Saint Pierre de Semilly et du syndicat scolaire Saint André de l'Epine / Saint Georges d'Elle. Ce regroupement nous permettra, entre autre, de grouper les achats et d'optimiser la prestation de cantine. Ceci répondant à une certaine logique puisque le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) est déjà composé de ces trois communes.

Toute l'équipe du syndicat scolaire vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Le Président,

Stéphane COLLET

Les écoles

L'année scolaire 2013-2014 a été marquée et ponctuée par de nombreux événements au sein de notre RPI.



Le carnaval :

Tous les élèves du RPI se sont retrouvés à St André de l'Epine pour fêter ensemble le carnaval. Après un défilé dans le bourg où de nombreux parents sont venus saluer les enfants, des jeux ont été organisés dans la salle des fêtes : Parcours jonchés d'obstacles, courses à la petite cuillère et autres jeux ont permis aux grands comme aux petits de passer un bon moment. Un goûter a ensuite été offert aux enfants par l'Association des Parents d'Elèves (APE).



Le spectacle de Noël :

Comme tous les ans, après le spectacle, le père Noël est venu voir les enfants et leur a apporté des cadeaux.

Ils ont ensuite pu goûter joyeusement.

La kermesse : Moment phare de l'année !

A cette occasion, les enfants présentent à leurs parents et familles un spectacle composé de danses, chants, théâtre ...

L'Association des Parents d'élèves y propose des animations et une restauration sur place.

Un grand merci aux membres de l'APE pour leur aide à l'organisation de toutes ces manifestations !



Les sorties de fin d'année :

Tous les ans, les classes font des sorties afin de marquer la fin de l'année.



Les maternelles sont allés à la ferme pédagogique de Raids pendant que les CP-CE1 et CE1-CE2 visitaient le musée de Granville et s'essayaient à la pêche à pied.

Les CM1-CM2 ont participé à une classe découverte de 5 jours au centre « Le Miramar » à St Germain sur Ay. Ce séjour a été l'occasion de travailler sur les énergies renouvelables et de pratiquer le char à voile.



L'Assemblée Nationale

Dans le cadre du 13^{ème} parlement des enfants, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont écrit un projet de loi sur le thème de la santé afin de lutter contre le surpoids et l'obésité. Pour prolonger ce travail, ils se sont rendus à l'Assemblée Nationale où ils ont été reçus par un guide et le député de la 1^{ère} circonscription de la Manche, M. Philippe Gosselin.



70^{ème} anniversaire du débarquement

Le samedi 7 juin, les élèves volontaires du RPI ont participé à la cérémonie commémorative du 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie. Cette cérémonie était organisée devant la stèle dédiée à la seconde division d'infanterie américaine à St Georges d'Elle. Les enfants ont déposé un petit bouquet de fleurs avant de chanter La Marseillaise et Le chant des partisans. Moment fort de cette cérémonie, les enfants ont pu rencontrer un vétéran de ce conflit et écouter le récit de sa participation à la libération de la France.

Leur participation a été saluée par les organisateurs, les élus, ainsi que par les porte-drapeaux. Il est en effet important que les jeunes générations participent à ces manifestations et se souviennent de ces événements importants qui ont écrit une page fondamentale de l'histoire de la France et donc de leur histoire. Le devoir de mémoire est ainsi vécu et non pas seulement appris en classe.

L'APE

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du RPI s'est tenue le 26 septembre 2014 à St Pierre de Semilly. Après avoir évoqué le bilan de l'année écoulée et fait le point sur le bilan financier positif, l'assemblée a procédé à l'élection du bureau.

Ont été élus : Présidente : Valérie CERVELLE

Vice-président : Arnaud MARIE

Trésorière : Dany DUCRET

Trésorière adjointe : Florence MANGON

Secrétaire : Eloïse MESLIN

Secrétaire adjointe : Adeline MAUDUIT

L'APE compte également 10 membres.

Cette année il n'y a pas eu de balade contée compte tenu de la réorganisation de l'office des sports et du départ de Romain LIOT coordinateur du Projet Educatif Local.

Comme les autres années la vente de grilles à l'approche de Noël a été renouvelée. Les numéros gagnants étaient le 3 pour les chocolats et le 12 pour la boîte de financiers. Cette opération permet le financement du spectacle de Noël pour tous les enfants du RPI. Cette année il a eu lieu **le lundi 15 décembre après-midi** à St Georges d'Elle. Le magicien pour enfants Valéry LALLEMAND était de retour avec un nouveau spectacle interactif pour le bonheur des petits et des grands. Le Père Noël était lui aussi au rendez-vous pour distribuer les cadeaux aux cinq classes du RPI et les membres de l'APE ont assurés la distribution du goûter.

L'association se réunira à nouveau en janvier pour les préparatifs du **repas dansant du 28 mars 2015 dans la salle polyvalente de ST GEORGES D'ELLE**. Réservez dès à présent cette date !

Bonne Année à vous tous parents et enfants !

Pour l'APE, Valérie CERVELLE

SAG Canton de Saint Clair-sur-Elle

BILAN DES ACTIVITES 2014 :

Semaine Bleue :

Jeux de société :

Lundi 13 octobre à Couvains, après-midi jeux de société. Présence d'une vingtaine de personnes.

- Crêpes faites par les membres du SAG
- Plusieurs communes représentées
- Présence harmonieuse d'un accordéoniste

Ateliers :

Mercredi 15 octobre à Saint Clair, après-midi sur 7 ateliers avec le centre de loisirs :

- Atelier art floral
- Atelier pompons (membre SAG)
- Atelier puzzle bois (membre SAG)
- Cuisine avec le boulanger local
- Origami (membre SAG)
- Jardinage (bénévole extérieur)
- Poupées de chiffon (membre SAG)

Dans le cadre des TAP dans les écoles :

Le mardi 14 octobre à Saint André de l'Épine de 15 h à 16 h 30 :

Atelier jardinage

Le vendredi 17 octobre à Saint Georges d'Elle de 15 h à 16 h 30 :

Ateliers puzzle, jardinage, pompons, origami. Présence d'une quarantaine d'enfants.

Merci aux bénévoles et aux membres du SAG qui ont animé les divers ateliers.

Code de la route :

Mardi 4 novembre à Couvains :

Participation : 90 personnes.

L'ensemble des participants ont été très satisfaits de la prestation de M. Morel de Groupama. Un goûter a été servi à l'issue de cet après-midi.

ACTIONS ENVISAGEES POUR 2015 :

- Information Code de la Route à 20 h 30 prévue le 2 avril à Cerisy la Forêt
- Perspectives Semaine Bleue 2015, laquelle se déroulera du 19 au 23 octobre (1ère semaine des vacances scolaires). Proposition lors de la dernière réunion du CLIC, d'une action commune sur Saint Lô (débat, conférence suivie d'une action festive) et des petites animations sur les divers SAG.

Prévisions pour le SAG de Saint Clair :

- Concours de belote, voir avec Bérigny le lundi 19 octobre
- Danses orientales
- Marche sur le halage Claies de Vire de La Meauffe avec visite de l'observatoire piscicole. Prendre rendez-vous avec la fédération de la pêche. (Bernadette).
- Autres activités en partenariat avec le Centre de loisirs et les deux maisons de retraite.
 - Rencontre avec les sculpteurs du symposium qui se déroulera du 1er au 13 juin à Cerisy la forêt.
- Souhais d'autres actions :
 - Atelier informatique – appareil photos – internet (Maryvonne se renseigne au niveau du collège de la possibilité pour ces ateliers.
 - Prévention chez soi ; vol, malveillance, arnaque. Denis FATOUT prend contact avec le Lieutenant-colonel BARTHELEMY pour une intervention fin mai, début juin.
 - Information sur l'alimentation, l'audition, mémoire etc...